

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 19/09/2024 - 5835 - 2014 B 00029 - 799 721 535 - SC EXPERTISE ET AUDIT

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SC EXPERTISE ET AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 186 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 185 643 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer

## Règles et méthodes comptables

les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	260 000			260 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 672			3 672
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>263 672</b>			<b>263 672</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 351			7 351
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 216			40 216
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 566</b>			<b>47 566</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 420			7 420
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8 420</b>			<b>8 420</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>319 658</b>			<b>319 658</b>

## Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles  
Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	260 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>260 000</b>

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 887	180		3 067
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 887</b>	<b>180</b>		<b>3 067</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 248	780		5 028
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 732	5 122		34 854
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 980</b>	<b>5 902</b>		<b>39 882</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>36 867</b>	<b>6 082</b>		<b>42 949</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 170 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 420		7 420
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	155 033	155 033	
Autres	4 687	4 687	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 691	3 691	
<b>Total</b>	<b>170 831</b>	<b>163 411</b>	<b>7 420</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	16 114
Divers - produits à recevoir	479
Interets courus a recevoir	1 292
<b>Total</b>	<b>17 885</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	154	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	154	100,00

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 364 706 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 781	17 781		
Dettes fiscales et sociales	144 304	144 304		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	63 567	63 567		
Produits constatés d'avance	139 054	139 054		
<b>Total</b>	<b>364 706</b>	<b>364 706</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	60 362			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 60 362 euros.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 612
Dettes provis. pr congés à payer	26 729
Personnel - autres charges à payer	3 215
Charges sociales s/congés à payer	8 421
Charges fiscales s/congés à payer	305
Etat - autres charges à payer	1 252
<b>Total</b>	<b>43 534</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 691		
<b>Total</b>	<b>3 691</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	139 054		
<b>Total</b>	<b>139 054</b>		

## Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 132 613		1 132 613
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 132 613</b>		<b>1 132 613</b>

 **Autres informations**

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

**Période du 01/10/2022 au 30/09/2023**

**Liasse fiscale**



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SC EXPERTISE ET AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>21 Boulevard Poitou-Charentes 16000 ANGOULEME</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 9 9 7 2 1 5 3 5 0 0 0 2 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>30/09/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 067	605
		Fonds commercial (1) AH	AI	260 000	260 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	47 566	7 684
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	1 000	1 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	7 420	7 420
<b>TOTAL (II)</b> BJ		319 658	42 949	276 709	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	105	105
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	155 032	6 879
		Autres créances (3) BZ	CA	4 687	4 687
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	93 153	93 153
	Disponibilités CF	CG	660 458	660 458	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 690	3 690	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	917 127	6 879	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO	IA	1 236 785	49 828	1 186 957
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SC EXPERTISE ET AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 15 400 .....)			DA	15 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 040
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )			DG	619 167
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	185 643
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	822 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )			DV	60 361
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 780
	Dettes fiscales et sociales			DY	144 303
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 205
	Produits constatés d'avance (4)			EB	139 053
	<b>TOTAL (IV)</b>			EC	364 706
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>			ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 186 957	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	364 706	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## **SC EXPERTISE ET AUDIT**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 400,00 €

Siège social : 21 Boulevard Poitou-Charentes

16000 ANGOULEME

799 721 535 RCS ANGOULEME

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 FEVRIER 2023**

### **DEUXIÈME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 118 516.84 €, de la manière suivante :

- Un résultat de .....	118 516.84 €
- Une somme de .....	118 516.84 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme  
La Gérance

